



Août/Septembre
2019 N°130

Nouvelles de Quéménéven
Keleir Kemeneven
Mairie : 2 rue Saint Laurent
29180 Quéménéven
Tel : 02 98 73 53 33 - Courriel : mairie-quemeneven@wanadoo.fr

Calendrier

5 septembre à 14 h
retrouvailles et loisirs

6 septembre à
19 h conseil municipal

12 septembre
à 17 h 30
Réunion publique
d'information sur la
mutuelle communale

6 octobre repas du
CCAS

Site web de la mairie
www.quemeneven.bzh



petitjaune@orange.fr

Le mot du Maire

Rentrée ce matin sous un soleil un peu frais mais agréable. Rentrée des classes à l'école de Quéménéven : pas un seul pleur ni un reniflement, je n'ai vu que du plaisir chez les enfants et les parents. C'est agréable en tant qu' élu de penser que grâce à l'équipe des enseignants et du personnel communal tout se passe bien, que chacun prend plaisir à l'école qui reste le pilier de l'éducation de nos enfants et le lieu privilégié de la vie d'une petite commune. Bonne rentrée aussi parce que le nombre d'élèves augmente un peu ce qui, dans un contexte de diminution générale des effectifs de maternelle et de primaire, est encourageant.

Dernière rentrée avant la fin du mandat. Les six mois qui arrivent vont voir dans chaque commune la montée de la campagne pour les élections municipales prévues les 15 et 22 mars prochains. J'espère que cette campagne sera un moment de débat citoyen autour des vraies questions qu'il faudra résoudre dans l'avenir. Les citoyens, et c'est logique, demandent de plus en plus de services alors que, plus encore dans les petites communes rurales que dans les grandes, les sources de financement se réduisent. Les citoyens demandent aussi, et c'est encore plus logique, que la commune participe à la transition énergétique et écologique. Cas d'école - ça tombe bien un jour de rentrée - comment tenir propres les espaces publics alors que nous n'avons plus le droit d'utiliser des produits chimiques ? La binette c'est très bien mais le coût de la main d'œuvre conduit à une impasse. Ces débats qui peuvent paraître anecdotiques ne le sont pas du tout parce qu'ils concernent de nombreuses situations. Les petites communes vont-elles avoir encore les moyens d'assurer les services légitimement demandés et assurer la nécessaire transition ? Le regroupement des communes est-il une solution à ces impasses ?

D'ailleurs les débats plus généraux concernant l'économie, l'emploi, l'aménagement global du territoire de vie ne se situent plus au niveau de la commune. Beaucoup d'entre vous travaillent vers Quimper, y font leurs courses et y vont au cinéma. Les logiques de vie ne sont plus à l'échelle d'une seule commune. Les vrais débats structurants se passent donc au niveau de la communauté de communes. Il y a un vrai danger démocratique à présenter un programme électoral uniquement communal alors que beaucoup d'enjeux sont communautaires. Je sais la complexité, même pour un citoyen qui fait l'effort de s'informer, d'appréhender la logique de tous ces débats, de prioriser les actions et de juger des décisions à prendre. Ces débats sont complexes mais il ne faut pas avoir peur de les prendre à bras le corps. Sans engagement citoyen à rechercher l'information, à comprendre les enjeux, à proposer des évolutions, notre démocratie sera en danger. J'espère que les élections à venir et la campagne qui y conduira seront l'occasion de ce renouveau démocratique et citoyen.

Bonne rentrée à tous.

Alain Le Quellec

Extension du service commun « direction communautaire des systèmes d'information » à la commune de Quéménéven.

La direction des Systèmes d'information est passée sous le régime du service commun depuis le 1er janvier 2017. La convention actuelle lie Quimper Bretagne Occidentale à la ville de Quimper. Ce service commun a vocation à proposer des services aux communes membres de l'agglomération. Un inventaire a été effectué par la commune de Quéménéven afin que cet inventaire soit conforme à l'existant et aux besoins.

- Vocation : Développer les usages. Fournir et gérer les solutions logicielles existantes.
- Missions : Prendre en charge et gérer le socle logiciel existant. Assurer la maintenance, l'assistance et le lien avec les éditeurs.
- Maintenance : Actuellement, il n'existe pas de maintenance sur le matériel et les dépannages sont facturés à chaque intervention sur le matériel avec des délais qui peuvent être variables ; QBO dépanne dans la journée.
- Matériel : Quimper Bretagne Occidentale procédera au remplacement des matériels devenus obsolètes.
- Sauvegarde des données : Quimper Bretagne Occidentale propose un serveur délocalisé avec des sauvegardes, ce qui permet d'éviter les pertes de données.
- Numérisation des actes : Aujourd'hui tous les actes sont en version papier et les registres sont stockés dans les salles d'archives de la mairie. Un travail de numérisation semble indispensable. La gestion électronique des documents (GED) n'est actuellement pas possible, la mairie n'ayant pas les moyens financiers d'investir dans une GED (logiciel + serveur). Quimper Bretagne Occidentale propose cette GED sur son réseau.

Afin d'encourager le développement et la convergence des systèmes d'information sur le territoire, Quimper Bretagne Occidentale apporte une enveloppe de 200 000 € maximum par an pour aider à l'investissement. L'enveloppe est répartie théoriquement entre toutes les communes.

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et à faire adhérer la commune à partir du 1^{er} janvier 2019.

2 / Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de service avec SEGILOG

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de service de la commune de Quéménéven arrive à échéance le 31 juillet 2019. Monsieur le Maire propose de le renouveler.

3 / Indemnisation des régisseurs d'avances et de recettes.

Les agents peuvent être chargés des fonctions de régisseur d'avance et/ou de recettes. Ces agents, nommément désignés sont habilités à manier ponctuellement des fonds publics :

- Le régisseur de recettes peut percevoir des recettes après les avoir constatées et liquidées.
- Le régisseur d'avance peut effectuer des dépenses publiques.
- Il est demandé au conseil municipal d'instaurer à la commune de Quéménéven l'indemnisation des régisseurs d'avance et/ou de recettes
- De verser annuellement ces indemnités sur la base de 100 % du taux fixé.
- De verser les indemnités prévues annuellement aux mandataires suppléants au prorata du temps passé à exercer cette responsabilité.

4/ Nouvelle convention pour l'utilisation du traceur routier pour les communes de Guengat, Locronan, Plogonnec, Plonéis, Quéménéven.

Monsieur le Maire-Adjoint (Jean-Yves le Page) rappelle au conseil municipal qu'un traceur routier a été acquis en 2016 entre les communes de Guengat, Locronan, Plogonnec, Plonéis, Quéménéven.

Une nouvelle convention pour l'utilisation du traceur routier entre les communes de Guengat, Locronan, Plogonnec, Plonéis, Quéménéven a été signée. Le traceur est entreposé aux ateliers des services techniques de Quéménéven. Le traceur circule périodiquement sur chacune des communes suivant un planning établi en concertation avec l'ensemble des utilisateurs. Chaque commune doit avoir un référent.

5/ Projet de mise en lumière de la chapelle Notre dame de Kergoat et de rénovation de 3 points lumineux devant la chapelle.

Dénomination des voies et des lieux-dits de Quéménéven.

La dénomination des différents chemins, routes, hameaux et lieux-dits de Quéménéven a été revue et améliorée afin de permettre une meilleure localisation. Monsieur le Maire présente au conseil municipal les propositions de dénomination, qui ont été établies à la suite d'une consultation de la population, d'un groupe de travail et de réunions publiques d'information.

Le travail effectué par Michel Descombes, Loëtitia Herbreteau et Monique Cariou est presque terminé et validé par le conseil municipal. Il reste encore la numérotation des habitations. Un travail fastidieux qui demande beaucoup de temps.

Quelques dénominations ont été supprimées comme la route du Bourg et la route du Porzay. La route de Kergoat est prolongée ainsi que la route de Châteaulin, la route de Locronan, la route de Cast. Création de la route de Keroriou, du chemin de Leur An Torc'h, du chemin de la Garenne, du chemin de Ti Moal, du chemin de Trobalo etc...

Ce travail devrait être terminé vers la fin de l'année. Le petit jaune y consacra une ou plusieurs pages.

A compter du 6 août 2019 la mairie sera fermée le mardi après-midi.

Lundi	8 h 30 → 12 h 30	13 h 30 → 17 h
Mardi	8 h 30 → 12 h 30	fermée
Mercredi	8 h 30 → 12 h 30	13 h 30 → 17 h
Jeudi	8 h 30 → 12 h 30	13 h 30 → 17 h
Vendredi	8 h 30 → 12 h 30	13 h 30 → 16 h 30

Signature de la charte Ya d'ar Brezhoneg le 12 juillet 2019.

Pregenn Lena Louarn, Prezidantez Ofis Publik ar Brezhoneg. Besprezidantez Kuzul-rannvro breiz.

La campagne Ya d'ar Brezoneg a été lancée en 2001 à l'occasion de l'année européenne des langues. Dans le cadre de cette campagne, l'Office Public de la Langue Bretonne a opté pour un processus de certification. Cela permet aux communes, selon le degré d'implication qu'elles souhaitent, de choisir la nature des réalisations.

L'Office Public de la Langue Bretonne propose une liste de 55 actions aux communes. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de s'engager dans la réalisation des actions nécessaires pour accéder au label de niveau 1 dans un délai de 3 ans :



> Mise en place de panneaux bilingues à l'entrée et à la sortie de la commune

> Cartons d'invitation bilingues pour les manifestations culturelles organisées par la mairie.

> Cartes de visite et signatures de courriel bilingues pour les élus et les agents en faisant la demande.

> Papier entête bilingue

> Bilinguiser les affiches créées ou commandées par la mairie pour promouvoir les manifestations culturelles organisées sur le périmètre communal. Quéménéven est aujourd'hui parmi les 204 mairies qui ont signé la charte Ya d'Ar Brezoneg, 1 Breton sur 3 vit dans une commune

signataire de la charte.

Très belle introduction de Jean-Yves le Page en breton, suivie de la lecture du texte de Monsieur le Maire où il rappelle que chaque langue porte la fierté d'un peuple. Que la langue française, celle de Pascal, de Chateaubriand ou de Valéry permet, si on y met une extrême rigueur, de penser le monde où nous vivons. Mais aucune langue ne permet à elle seule, de penser la totalité du monde et la langue bretonne celle de Jakez Hélias ou d'Angela Duval permet d'éclairer d'autres angles et d'offrir d'autres points de vue.

Didier Dréo et J-Charles Laurent clôturent cette cérémonie en musique.



Programme du 2^{ème} semestre de l'association retrouvailles et loisirs.

5 septembre : reprise des jeux	19 septembre : repas en commun
4 octobre : jeux	17 octobre : sortie à la journée
7 novembre : jeux	21 novembre : repas crêpes
5 décembre : jeux	19 décembre : goûter de Noël

**Reprise de la Gym**

Quéménéven

CLUB GYM-LOISIRS

Saison 2019-2020
A partir du
lundi 26 septembre

Fitness
Abdos-Fessiers
Circuit Cardio-training
HIIT
Tabata
Renforcement musculaire
Stretching de fin de séance

Chaque lundi
Salle municipale
19h30-20h30

1ère séance offerte !

Inscriptions sur place ou renseignements : Laurence LE BERRE au 02.98.73.57.84

C'est sous le soleil, et par une séance de marche aquatique, que s'est terminée la saison 2018-2019 du club gym-loisirs.

Une nouvelle saison démarre à partir du lundi 16 septembre. Les horaires restent inchangés (19h30-20h30) à la salle municipale et les cours seront dispensés par Nathalie Prigent. Si vous souhaitez découvrir le cours, une première séance d'essai est offerte. Vous avez également la possibilité de prendre une carte de 10 séances pour 30€.

Les inscriptions se font sur place, si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter Laurence LE BERRE au

[02 98 73 57 84.](tel:0298735784)

Bibliothèque

La bibliothèque compte 10 bénévoles qui durant toute l'année vous accueillent avec le sourire...

Cet été, ce sont Hugo et Albane, sans oublier Léane et Tomé absents sur la photo, qui nous ont accompagnés durant la période estivale.

Les animations sont nombreuses cette année avec toujours comme support « LE LIVRE ».

Au programme :

la découverte d'un cirque, un peu surprenant. Le monde fabuleux du cirque continue à inspirer les auteurs, les illustrateurs, les photographes...

Les drôles de livres, les Flipothèques et les différences, un thème sur le respect des autres, les coutumes, les traditions et la richesse du partage...



Une sélection de livres en attendant la rentrée littéraire.

Mutuelle communale.

Une réunion publique d'information est prévue le 12 septembre à 17 h 30 à la salle communale.

L'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune **afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs.** Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire. Axa propose une réduction de 30 % sur leurs tarifs habituels.

Repas du CCAS : Le Dimanche 6 octobre. Inscriptions en mairie le 1^{er} octobre au plus tard.

Conférence : Pas de retraite pour la fourchette !

L'alimentation est un élément clef d'un vieillissement harmonieux. Le lien entre nutrition et santé devient d'autant plus important à mesure que l'on avance en âge. Par exemple, les besoins en protéines sont supérieurs de 20 % à ceux de l'adulte.

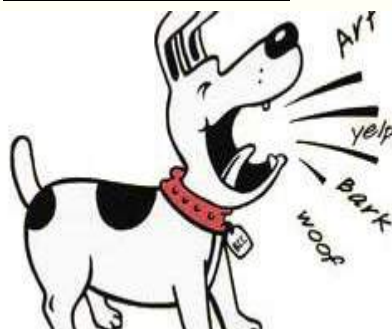
Pas de retraite pour la fourchette ! Réunion à Kerlaz le mercredi 11 septembre à 14 h 30 site Multi-activités, ouvert à tous, gratuit. Les inscriptions seront prises à Kerlaz lors de la conférence. (12 personnes maximum).

Site internet : www.vas-y.org.bzh

Quatre ateliers Nutrition sont prévus à Quéménéven :

le 17 septembre, 1^{er} octobre, 15 octobre, 5 novembre de 10 h 30 à 13 h 30.

Nuisances sonores.



Certains habitants de Quéménéven sont excédés et fatigués par les aboiements intempestifs de jour comme de nuit. Pour le respect des gens et la sécurité de nos enfants un petit rappel de la loi.

Le propriétaire du chien est-il responsable des dommages causés par son chien ? La réponse est oui. D'après l'article 1385 du Code civil, « Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé ».

L'article R1336-5 du Code de la Santé publique définit la nuisance sonore : « Aucun

bruit particulier ne doit, par **sa durée, sa répétition ou son intensité**, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou **d'un animal placé sous sa responsabilité**.

- **Attention !** Comme on peut le voir dans l'article R1337-8 du Code de la santé publique, les sanctions peuvent aller jusqu'à la **confiscation** du chien à son propriétaire. Cette sanction peut être traumatisante pour le propriétaire du chien. Cela permet d'encourager les propriétaires des chiens à prendre les mesures souhaitables au préalable permettant d'éviter un trouble du voisinage
 - Sanctions civiles : Le propriétaire du chien est sommé de faire cesser le trouble et doit de plus verser des dommages et intérêts à la personne troublée par les aboiements du chien. Le juge peut parfois même condamner le propriétaire du chien à des travaux d'insonorisation de son logement.
-

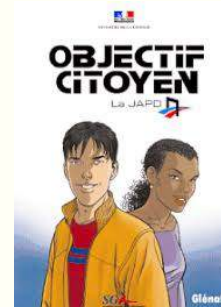
Recensement Militaire :

Les jeunes doivent se faire recenser à la mairie juste après la date anniversaire de leurs 16 ans.

Présenter votre pièce d'identité et le livret de famille.

La mairie remet une attestation de recensement.

Après avoir procédé au recensement il est obligatoire d'accomplir une journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Grande Troménie de Locronan. Le parcours de la procession est de 12 à 13 kilomètres. 12 stations jalonnent le parcours auxquelles sont liés des rites à suivre. Des milliers de personnes défilent, beaucoup d'entre elles revêtent pour l'occasion leur costume traditionnel et portent la bannière de leur village. Les croix et bannières venues entre autres de Plogonec, de Plonévez-Porzay et de Notre-Dame de Kergoat à **Quéménéven** se joignent à celles de Locronan pour conduire la procession au sommet de la montagne. Neuvième station Saint-Ouen Patron de Quéménéven.

On peut voir tout au long du parcours 42 petites huttes fleuries par des bénévoles où s'abritent dans chacune d'elles des vieilles statues de saints.

En breton Tro Minihiy signifie faire le tour d'un espace sacré. Francisé en "Troménie," ce terme désigne une procession religieuse. Il est dit que : celui qui ne fait pas la Troménie de son vivant devra la faire après sa mort en avançant chaque jour de la longueur de son cercueil.

Ce pèlerinage breton est l'occasion de revivre la promenade qu'effectuait Saint Ronan, le fondateur du village au V^{ème} siècle. Il parcourait ce chemin pieds nus et l'estomac vide !



(Photos de Marcelle Bernard).



Pardon de Kergoat le dimanche 18 août.

Toutes les générations sont représentées lors du pardon de Kergoat aussi bien dans le cortège que parmi les pèlerins.

Plus de 800 repas ont été servis.



Le baiser des bannières, quel nom poétique pour célébrer la paix entre les communes voisines →



Rien ne vaut un cadre aussi verdoyant que Kergoat pour accueillir le concours annuel du cheval breton.

31 pouliches défilent devant un jury. Elles sont toutes plus belles les unes que les autres, difficile de les départager. Pourtant, seules les meilleures d'entre elles sont retenues pour participer au concours départemental du cheval breton à Bannalec. Plusieurs critères entrent en jeu pour les départager dont : Tête/encolure, corps, allures et aplombs de profil, allures et aplombs en mouvement et bien sûr l'impression d'ensemble.



Kémé en fêtes un franc succès le 7 juillet.

Un magnifique feu d'artifice, un DJ du tonnerre avec Disco Ricco Music.

Une paëlla à tomber par terre et une démonstration de danse réunionnaise avec le groupe F'ler Canne.



Concours de pétanque le 15 août.

La société de chasse organisait son traditionnel concours de pétanque.

Le beau temps était au rendez-vous comme par enchantement, pour le plaisir des pétanqueurs !

48 doublettes et les finalistes sont : Georges et Olivier de Châteaulin, Jean-Claude et Claude de Cast, Nico et Antony de Châteaulin.



From Fest, Le samedi 24 août.

comment réussir un bon festival ?

Du fromage, du Folk, du Rock, du Funk/soul, du Ska, du Reggae et le tout dans une ambiance musicale de folie...

Un samedi soir sur la terre ! C'est l'occasion de se retrouver entre copains, copines de "classe" avec dans nos bagages un ou deux enfants.... On a grandi, vieilli un peu, mais l'amitié est toujours au rendez-vous.



Photos Erwan Crouan



Concert à la chapelle de Kergoat le 1^{er} septembre de Clarisse Lavanant précédé de la Chorale Kan an Nevet.

La chapelle de Kergoat était presque trop petite pour accueillir le public venu nombreux.

Clarisse Lavanant a su enchanter et séduire le public avec sa voix magnétique, claire et envoûtante. Ses cantiques bretons et son interprétation du Barde Glenmor nous invitent à un vrai moment de communion plein d'émotion et de frissons. Clarisse Lavanant en a profité pour lancer au public que le combat de réunification de la Bretagne reste un éternel combat. "J'avais 5 enfants" est le titre d'une de ses chansons.





Les footballeurs de Quéménéven ont rechaussé les crampons !

Après plusieurs entraînements, un match amical et une rencontre de solidarité, les choses sérieuses commencent avec le premier tour de la coupe de France à Crozon.

Dimanche 25 Août, Les rouges et noirs, après un match éreintant, se sont imposés aux tirs au but face à Crozon. →

Dimanche 1^{er} septembre avait lieu le deuxième tour de la coupe de France à Langolen.

1 à 1 à la fin des prolongations et victoire pour les rouges et noirs aux tirs au but. Ouf ! Que de suspense...

Rendez-vous dans 15 jours pour le troisième tour de la coupe de France



Un brasseur à Quéménéven.

Gilles Béon est producteur, fabricant de bière à Quéménéven depuis 3 mois. En plus de son métier, Plombier- Chauffagiste, il se passionne pour la fabrication de bière.

La fabrication de bière consiste à produire une boisson alcoolisée par la fermentation d'un moût de céréales dont les sucres complexes ont été rendus fermentescibles.

Oncle Sam est le nom de la bière de Gilles, bière que l'on a pu découvrir et apprécier au festival From Fest.



L'association Les Autos du Cœur recherche des véhicules, en bon état à partir des années 2000 ou avant si pas trop de kilomètres.

L'association vous propose de venir chercher votre véhicule et de réaliser les formalités administratives et les réparations.

Site internet : lesautosducoeur.fr

Les Autos du Cœur

Pour ne laisser personne au bord de la route

RECONNUE D'INTERET GENERAL

Mail : lesautosducoeur@yahoo.fr / Site : lesautosducoeur.fr

Les trois mots qui résument le sens de notre association, loi de 1901



Les Autos du Cœur, c'est :

- Une Association reconnue d'intérêt général
- 70 bénévoles et salariés dans toute la France
- Une vingtaine d'antennes
- 250 véhicules en stock
- Chaque jour gagner du terrain sur la précarité en offrant la possibilité de retrouver un emploi par la mobilité.

Horaires des messes et célébrations-Paroisse Sainte Anne - Châteaulin / septembre 2019

Dimanche 1 septembre : 11 h Notre Dame de bonne nouvelle, Locronan

Samedi 7 septembre : 18 h Saint Ouen, Quéménéven

Dimanche 8 septembre : 9 h 30 St Nic

Dimanche 15 septembre : 11 h St Mahouarn, Plomodiern

Dimanche 29 septembre : 11 h St Jérôme, Cast



Trouvé une étoile, route de Quimper. Renseignements en mairie au 02 98 73 53 33.

